ÉTANCHÉITÉ

SOPRASEAL® XPRESS G

MURS

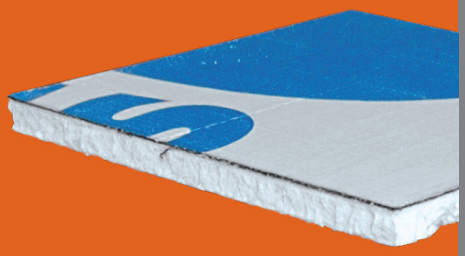

MEMBRANE PARE-AIR/VAPEUR LAMINÉE EN USINE SUR UN PANNEAU DE GYPSE EXTÉRIEUR

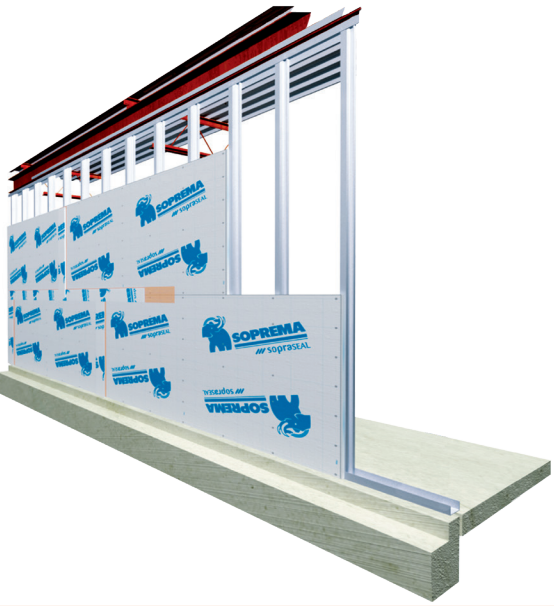

IDÉAL POUR LES PROJETS AVEC ÉCHÉANCIERS SERRÉS

SOPRASEAL XPRESS G diminue le nombre d'étapes d'installation en combinant plusieurs produits en un. À la fois un pare-air et un pare-vapeur, il est laminé en usine avec un adhésif de bitume modifié sur un panneau de gypse extérieur dont les faces sont exemptes de fibres organiques (sans papier).

- Premier système attesté par l'ABAA
  (membrane laminée en usine sur panneau)
- Diminution du nombre d'étapes d'installation
- Solution idéale pour une installation sans flamme à basse température
- Vis autoscellantes

PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

L'APPRÊT SOPRASEAL STICK & ELASTOCOL STICK ZERO

Utilisés pour préparer les surfaces avant l'installation des membranes autocollantes afin de sceller les joints entre les panneaux.

SOPRASEAL STICK 1100T en format découpe

Assure l'étanchéité au périmètre d'ouvertures diverses.

SOPRASEAL STICK 600 TC en format découpe

Membrane pare-air/vapeur autocollante composée d'un complexe trilaminaire de polypropylène en surface.

SOPRASEAL XPRESS G	
ÉPAISSEUR	Membrane : 0,15 mm (6 mil) Panneau : 12,7 mm (1/2 po)
DIMENSIONS	1,2 x 2,44 m (4 x 8 pi)
SURFACE	Tissé de polyéthylène trilaminaire
SOUS-FACE	Gypse
ADHÉSIF	Modifié avec des polymères SBS

ÉTAPES D'INSTALLATION

1

Installer les panneaux SOPRASEAL XPRESS G horizontalement sur les montants.

2

Fixer les panneaux à l'aide des VIS SOPRASEAL XPRESS G.

3

Imprégner d'APPRÊT SOPRASEAL STICK toutes les surfaces qui recevront la membrane autocollante afin de sceller les joints entre les panneaux.

4

Recouvrir tous les joints des panneaux à l'aide d'une membrane SOPRASEAL STICK 1100 T ou SOPRASEAL STICK 600 TC en format découpe de 150 mm (6 po).

5

Terminer l'application en passant un rouleau maroufleur sur les bandes de membrane afin d'obtenir une adhérence totale.

6

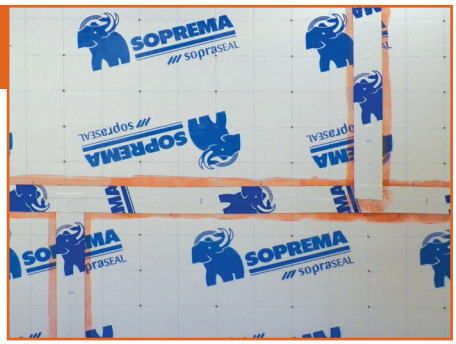

L'installation est terminée.

Pour toute autre information concernant ce produit ou son application, veuillez consulter votre représentant SOPREMA.

BR153_032018